

**ANNEXE  
MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES  
DISPOSITIONS FINANCIERES  
2016/2017**

## DISPOSITIONS FINANCIERES

### Actualisation et ajout des montants suivants répondant aux différentes évolutions réglementaires pour la saison 2016/2017 :

- Mise à jour des montants relatifs aux réclamations ;
- Ajout d'une pénalité en cas de forfait lors des phases finales ;
- Insertion des dispositions financières relatives aux manquements au Règlement de la Commission Haut-Niveau des Clubs :
  - Obligations relatives aux statistiques (validées au CD du mois de mars)
  - Charte graphique LFB
  - Charte Publicité LFB
  - Charte des tenues de match LFB
  - Dépôt des vidéos sur la plateforme dédiée
- Droits d'engagement en Coupe de France Robert Busnel
- Barème Fédéral Officiel

### Synthèse CFR :

Ajout de ces différentes dispositions

### Procédure traitement des réclamations – tarif divers :

<b>Réclamation traitée par la CFO</b>	Enregistrement	<b>80 €</b>
	Confirmation	<b>100 €</b>
	Total	<b>180 €</b>
<b>Réclamation traitée par le HNO : PROA, PROB</b>	Enregistrement	<b>800 €</b>
	Confirmation	<b>200 €</b>
	Total	<b>1 000 €</b>
<b>Réclamation traitée par le HNO NM1, LFB</b>	Enregistrement	<b>400 €</b>
	Confirmation	<b>100 €</b>
	Total	<b>500 €</b>

Forfait phases finales – tarifs divers :

		2014/2015	2015/2016	2016/2017
<b>Forfait phases finales</b>	Finale à 4 NF2 Phase 3 et Finale à 4 NF3 Finale à 4 NM2 Phase 2 et Finale à 4 NM3	/	/	<b>10 000 €</b>

Dispositions Commission Haut-Niveau des Clubs – Annexe 1 Titre XI :

<b>Non-respect des obligations liées aux statistiques</b>	Non présence lors de la réunion de début de saison organisée par la FFBB	/	/	<b>500 €</b>
	Envoi des statistiques au-delà du délai de 30 minutes	<b>50 €</b>	<b>50 €</b>	<b>150 €</b>
	En l'absence de prise de statistiques, non-reprise des statistiques via la vidéo dans un délai de 48 heures	/	/	<b>500 €</b>
	Non connexion en live sur le logiciel statistiques 30 minutes au moins avant le début de la rencontre	/	/	<b>150 €</b>
<b>Charte Graphique LFB</b>	Absence du sigle LFB sur les documents imprimés	<b>100 €</b>	<b>100 €</b>	<b>250 €</b>
	Absence du sigle LFB sur le parquet et les plexis	/	/	<b>250 €</b>
	Absence du sigle LFB sur les panneaux d'interview	/	/	<b>250 €</b>
	Absence du sigle LFB sur le site internet	<b>500 €</b>	<b>500 €</b>	<b>250 €</b>
	Absence du sigle LFB sur la billetterie	<b>100 €</b>	<b>100 €</b>	<b>100 €</b>
	Absence du sigle LFB sur les programmes de matchs	/	/	<b>100 €</b>
<b>Charte Publicité LFB</b>	Non-respect de la mise à disposition d'invitations VIP ou grand-public pour un partenaire	/	/	<b>500 €</b>
	Non-respect du temps de passage de la visibilité sur les LED	/	/	<b>500 €</b>
	Non-respect de la distribution du programme de match officiel	/	/	<b>100 €</b>

<b>Charte Tenues de match LFB</b>	Non-présence du logo LFB	<b>100 € / rencontre</b>	<b>100 € / rencontre</b>	<b>500 €</b>
	Non-respect de la charte graphique et/ou du délai d'envoi des BAT	/	/	<b>250 €</b>
	Non-respect des dispositions sur les ports de shorts	/	/	<b>250 €</b>
	Tous accessoires de couleurs différentes des tenues de match	/	/	<b>250 €</b>
	Tous accessoires non autorisés	/	/	<b>250 €</b>
	Chaussettes non autorisées	/	/	<b>100 €</b>

### DEPOT DES VIDEOS DES RENCONTRES SUR LA PLATEFORME DEDIEE (SPORPSTEC EN 2016/2017)

	LFB / NM1	LF2
Pénalité financière pour non-respect des standards de qualité minimum de la vidéo (audio, format et résolution, etc...)	<b>150€</b>	<b>75€</b>
Non-respect de la présence du fichier vidéo dans les 36h suivant la rencontre	<b>300€</b>	<b>150€</b>
Absence du fichier vidéo à partir de 48h après la rencontre	<b>750€</b>	<b>500€</b>

Droits d'engagement Coupe de France Robert Busnel :

<b>DROIS D'ENGAGEMENTS</b>	
<b>Coupe de France Robert Busnel</b>	
PRO A	5 000 €
PRO B	2 600 €
NM1	800 €
Autres divisions	Gratuit

Barème	Fédéral						Total Repas + Nuits	Total 2 + 3 + 4
	2	3		4				
		Prime/ Match	Repas		Nuits			
		Nombre	Coût unitaire	Nombre	Coût unitaire			
<b>ARBITRES</b>								
PRO A	Week-end	525 €	2 Maxi	35 €	Club prend en charge 1 nuit et 1 repas			595,00 €
	Semaine							
PRO B	Week-end	375 €	3 Maxi	35 €	1	80 €		560 €
	Semaine	375 €			1	120 €		600 €
NM1	Week-end	100 €	0	0 €	1	60 €	60 €	160 €
	Semaine	190 €	0	0 €	1	60 €	60 €	250 €
LFB	Week-end	120 €	0	0 €	1	60 €	60 €	180 €
	Semaine	210 €	0	0 €	1	60 €	60 €	270 €
NM2	Week-end	55 €	1	30 €			30 €	85 €
	Semaine	45 €	1	30 €			30 €	145 €
NM3	Week-end	45 €	1	30 €			30 €	75 €
	Semaine	105 €	1	30 €			30 €	135 €
Espoirs PRO A	Week-end	55 €	1	30 €			30 €	85 €
	Semaine	115 €	1	30 €			30 €	145 €
LF2	Week-end	55 €	1	30 €			30 €	85 €
	Semaine	115 €	1	30 €			30 €	145 €
NF1	Week-end	45 €	1	30 €			30 €	75 €
	Semaine	105 €	1	30 €			30 €	135 €
NF2	Week-end	45 €	1	30 €			30 €	75 €
	Semaine	105 €	1	30 €			30 €	135 €
NF3	Week-end	35 €	1 repas si > 100 km aller					35 €
	Semaine	95 €						95 €
Jeunes	Week-end	25 €						25 €
Inter Régional	Week-end	25 €						25 €
<b>OTM</b>								
ProA, ProB, LFB et Coupes d'Europe	Week-end	45 €						45 €
	Semaine	55 €						55 €
NM1	Week-end	35 €						35 €
	Semaine	45 €						45 €
NM2-LF2-ESP	Week-end	30 €						30 €
	Semaine	40 €						40 €
NM3-NF1-NF2-NF3	Week-end	25 €						25 €
	Semaine	35 €						35 €
<b>OBSERVATEURS/COMMISSAIRES/EVALUATEURS</b>								
COMMISSAIRES PRO A	Week-end	70 €	Repas pris en charge par club					70 €
COMMISSAIRES PRO B	Week-end	70 €					70 €	
COMM/OBS/EVAL HN	Week-end	70 €	1	30 €	1	80 € > à 150 km aller	110 € > à 150 km 30 € < à 150 km	180 € > à 150 km 30 € < à 150 km
Championnats de France	Week-end	30 €	1	30 €				60 €

Indemnité calculée au Km près par un logiciel spécifique

Les sommes calculées par le logiciel FBI ne pourront être modifiées par les officiels eux-mêmes. Si problème, faites une réclamation écrite auprès de la FFBB.

Dans le cas où 2 rencontres se déroulent le même jour, dans le même lieu, le remboursement s'effectue de la façon suivante : montant du barème pour la première rencontre + montant de la prime de match (si la distance est inférieure ou égale à 100 Km) pour le 2ème jour ou montant de la prime de match pour le 2ème jour augmentée d'une indemnité de nuit de 60 € (si la distance est supérieure à 100 Km). Ce montant total sera ensuite divisée à parts égales entre les 4 équipes en présence.

Officiels Pro A : Si match à 15 heures, arrivée la veille prise en charge d'un repas supplémentaire et d'une nuit.